



1, rue du Général Leclerc
77400 POMPONNE
Tél. : 01 60 07 78 22
mairie@pomponne.org

Conseil Municipal
Du 27 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 27 septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Pomponne, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, salle Simon Arnould, sous la présidence de Monsieur Arnaud BRUNET, Maire

Membres en exercice : **27**
Date convocation : **20 septembre 2024**
Présents : **18**
Votants : **25**

ETAIENT PRESENTS :

Arnaud BRUNET, Maire
Catherine BARBERO, Laurence AUDIBERT, Fabrice BUSSY, Fanny BILLY, Isabelle JODIN, Adjoints
Marie-Agnès DESCOUX, Sandrine MARTINS, Charlotte LE MAITOUR, Jean-Marc SIOZAC, Isabelle DUPRÉ, Patrick MICHEL, Mildred PUISSANT, Hervé GUISE, Jean-Marc LONGEQUEUE, Magali BOUARFE, Dominique FRANÇOISE, Christophe PRUDHOMME, Conseillers Municipaux

ETAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Ngoc Loi TRAN	a donné pouvoir à	Charlotte LE MAITOUR
Christophe LASSERRE	a donné pouvoir à	Isabelle DUPRE
Brigitte FOULON	a donné pouvoir à	Catherine BARBERO
Jean BEDU	a donné pouvoir à	Hervé GUISE
Arnaud SCHMITT	a donné pouvoir à	Magali BOUARFE
Nathalie BEELS	a donné pouvoir à	Jean-Marc LONGEQUEUE
Mapril BAPTISTA	a donné pouvoir à	Dominique FRANÇOISE

ETAIENT ABSENTS :

Claude SCHAEFFER
William NETO DE JESUS

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, Madame LE MAITOUR a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

DELIBERATION N° 2024-54 : RESSOURCES HUMAINES – Tableau des effectifs – Création d'emplois

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le budget communal ;

Vu le tableau des effectifs ;

Considérant la nécessité de créer trois emplois pour pourvoir les postes de chargée d'urbanisme, d'adjointe à la directrice générale des services en charge des ressources humaines et de responsable des affaires juridiques et intercommunales suite à une réussite au concours et du recrutement de deux agents ;

Entendu l'exposé de Madame Catherine BARBERO, Adjointe au Maire déléguée à la Communication - Relations institutionnelles - Démocratie Locale - Vie des Quartiers - Administration générale - Finances et Vie économique – Commerces ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, à la majorité, **par 14 voix pour, 9 voix contre (M. GUISE, M. SCHMITT, Mme BEELS, M. LONGEQUEUE, Mme BOUARFE, M. BEDU, Mme FRANÇOISE, M. PRUDHOMME, M. BAPTISTA) et 2 abstentions (M. SIOZAC et M. MICHEL)**

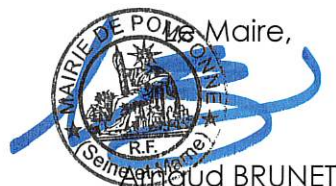
DECIDE de créer deux emplois à compter du 1^{er} octobre 2024 :

Référence de l'emploi	Libellé de l'emploi	Quotité de travail	Filière	Catégorie de l'emploi	Cadres d'emplois possibles
017	Chargé de l'urbanisme	Temps complet	Administrative	C	Adjoint administratif territorial
049	Responsable des affaires juridiques	Temps complet	Administrative	B/C	Rédacteur territorial Adjoint administratif territorial
053	Adjointe à la DGS en charge des RH	Temps complet	Administrative	B/C	Rédacteur territorial Adjoint administratif territorial

DIT que le tableau des effectifs est modifié en conséquence.

A Pomponne, le 27 septembre 2024

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.


Maire,
Agnès BRUNET